

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02488

Numéro SIREN : 833 636 095

Nom ou dénomination : UP

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2022 sous le numéro de dépôt 17287

UP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15.150.000 euros
Siège social : Château de la Pioline,
260, Rue Guillaume du Vair,
13090 AIX-EN-PROVENCE
R.C.S. d'AIX-EN-PROVENCE : B 833 636 095

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifiés conformes à l'original
Le Président : Monsieur PEREZ Stéphane

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Perez', written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop at the end.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	36 000 000		36 000 000	36 000 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	36 000 000		36 000 000	36 000 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	1 676 478		1 676 478	840 045	836 433	99.57	
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 717 617		2 717 617	4 000 000	1 282 383	32.06		
Disponibilités	37 019		37 019	9 802	27 218	277.69		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	4 431 114		4 431 114	4 849 847	418 732	8.63		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	72 685		72 685	101 839	29 154	28.63	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 503 799		40 503 799	40 951 686	447 886	1.09		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 150 000		15 150 000			
	Réserves						
	Réserve légale	316 735		316 735			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 756 586		6 017 946		261 360	4.34
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	182 250		261 360		79 110	30.27
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	21 041 071		21 223 321		182 250	0.86
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 044 174		15 058 259		4 014 084	26.66
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	7 577 844		4 078 813		3 499 031	85.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800		14 280		9 480	66.39	
Dettes fiscales et sociales	835 910		577 013		258 897	44.87	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	19 462 728		19 728 365		265 636	1.35
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	40 503 799		40 951 686		447 886	1.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 462 728 8 728 365

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 889	25 442	3 553	13.96	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 154	29 154			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			51 043	54 596	3 553	6.51	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			51 043	54 596	3 553	6.51	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	285 493		307 221		21 728	7.07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	285 493		307 221		21 728	7.07
2. Résultat financier (V-VI)	285 493		307 221		21 728	7.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	336 536		361 817		25 281	6.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			704		704	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			704		704	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			704		704	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	154 286		101 161		53 125	52.52
Total des produits (I+III+V+VII)						
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	182 250		261 360		79 110	30.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	182 250		261 360		79 110	30.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS UP

260 RUE GUILLAUME DU VAIR
CHATEAU DE LA PIOLINE
13290 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE

0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 40 503 799.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 182 250.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes 2021, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation malgré une crise sanitaire liée à la COVID-19 non résolue.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La situation de conflit en Ukraine en cours depuis mars 2022 n'a pas d'incidence sur l'activité de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 2018, la société UP s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe qu'elle forme avec les sociétés suivantes :

- PERIMMO
- SPORTING IMMOBILIER
- TCI
- LEBAM

Sur l'exercice 2021, les sociétés HABSIDE RENOVATION, SET CLUB TENNIS PISCINE et THUMINE ont également été intégrées dans le groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale, l'économie éventuelle d'impôt liée au régime de groupe étant conservée chez la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	36 000 000		
TOTAL	36 000 000		
TOTAL GENERAL	36 000 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			36 000 000	36 000 000
TOTAL			36 000 000	36 000 000
TOTAL GENERAL			36 000 000	36 000 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés		1 676 478	1 676 478	
TOTAL		1 676 478	1 676 478	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 044 174	4 044 174	7 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800		
Impôts sur les bénéfices	835 910	835 910		
Groupe et associés	7 577 844	7 577 844		
TOTAL	19 462 728	12 462 728	7 000 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	100.0000		151 500		151 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 174
Emprunts et dettes financières diverses	104 623
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800
Total	153 597

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	72 685	15.00
Total	72 685	

Éléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	36 000 000		
Autres créances	1 676 478		
Emprunts et dettes financières diverses	7 419 598		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	285 493	
Dont entreprises liées	66 996	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 800 euros et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 000 000
Total	11 000 000

* EMPRUNT CIC DE 21 000 000 € :

- Nantissement des titres de la société PERIMMO
- Nantissement de deux contrats de capitalisation d'un montant total de 4 000 000 € à l'origine

S.A.S UP
Château de la Pioline
260, Rue Guillaume du Vair
13090 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

AUDITA

Commissaire aux Comptes
25, Rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE

S.A.S UP

Société par Actions Simplifiée au capital social de 15 150 000 Euros

Château de la Pioline

260, Rue Guillaume du Vair

13090 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE B 833 636 095

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

AUDITA

Commissaire aux comptes

25 rue Sylvabelle – 13006 MARSEILLE

S.A.S UP

Société par Actions Simplifiée au capital social de 15 150 000 Euros

Château de la Pioline

260, Rue Guillaume du Vair

13090 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE B 833 636 095

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux Associés de la SAS UP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société UP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les titres de participation inscrits pour 36 M€ à l'actif.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

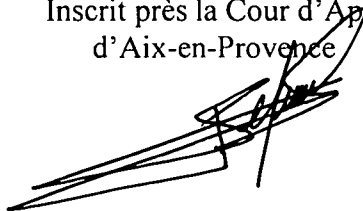
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 15 septembre 2022

Patrice SEJNERA

Pour AUDITA
Commissaire aux comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	36 000 000		36 000 000	36 000 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	36 000 000		36 000 000	36 000 000				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	1 676 478		1 676 478	840 045	836 433	99.57	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement	2 717 617		2 717 617	4 000 000	1 282 383	32.06		
Disponibilités	37 019		37 019	9 802	27 218	277.69		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	4 431 114		4 431 114	4 849 847	418 732	8.63		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	72 685		72 685	101 839	29 154	28.63	
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 503 799		40 503 799	40 951 686	447 886	1.09		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 150 000		15 150 000			
	Réserves						
	Réserve légale	316 735		316 735			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	5 756 586		6 017 946		261 360	4.34
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	182 250		261 360		79 110	30.27
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	21 041 071		21 223 321		182 250	0.86	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 044 174		15 058 259		4 014 084	26.66
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	7 577 844		4 078 813		3 499 031	85.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800		14 280		9 480	66.39	
Dettes fiscales et sociales	835 910		577 013		258 897	44.87	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	19 462 728		19 728 365		265 636	1.35
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		40 503 799		40 951 686		447 886	1.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

19 462 728 8 728 365

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			21 889	25 442	3 553	13.96	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			29 154	29 154			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			51 043	54 596	3 553	6.51	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			51 043	54 596	3 553	6.51	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	285 493		307 221		21 728	7.07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	285 493		307 221		21 728	7.07
2. Résultat financier (V-VI)	285 493		307 221		21 728	7.07
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	336 536		361 817		25 281	6.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			704		704	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			704		704	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			704		704	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	154 286		101 161		53 125	52.52
Total des produits (I+III+V+VII)						
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	182 250		261 360		79 110	30.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	182 250		261 360		79 110	30.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS UP

260 RUE GUILLAUME DU VAIR
CHATEAU DE LA PIOLINE
13290 AIX EN PROVENCE

ANNEXE DU 01/01/2021 AU 31/12/2021

ORIGA GROUP

45 COURS GOUFFE

13006 MARSEILLE

0491137000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 40 503 799.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 182 250.10- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date d'arrêté des comptes 2021, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation malgré une crise sanitaire liée à la COVID-19 non résolue.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La situation de conflit en Ukraine en cours depuis mars 2022 n'a pas d'incidence sur l'activité de la société.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 2018, la société UP s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe qu'elle forme avec les sociétés suivantes :

- PERIMMO
- SPORTING IMMOBILIER
- TCI
- LEBAM

Sur l'exercice 2021, les sociétés HABSIDE RENOVATION, SET CLUB TENNIS PISCINE et THUMINE ont également été intégrées dans le groupe.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, le résultat et l'impôt sur les sociétés sont déterminés au niveau de chaque société du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale, l'économie éventuelle d'impôt liée au régime de groupe étant conservée chez la société mère.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	36 000 000		
TOTAL	36 000 000		
TOTAL GENERAL	36 000 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			36 000 000	36 000 000
TOTAL			36 000 000	36 000 000
TOTAL GENERAL			36 000 000	36 000 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	1 676 478	1 676 478	
TOTAL	1 676 478	1 676 478	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11 044 174	4 044 174	7 000 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800		
Impôts sur les bénéfices	835 910	835 910		
Groupe et associés	7 577 844	7 577 844		
TOTAL	19 462 728	12 462 728	7 000 000	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 000 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	100.0000		151 500		151 500

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44 174
Emprunts et dettes financières diverses	104 623
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 800
Total	153 597

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	72 685	15.00
Total	72 685	

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	36 000 000		
Autres créances	1 676 478		
Emprunts et dettes financières diverses	7 419 598		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	285 493	
Dont entreprises liées	66 996	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 1 800 euros et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 000 000
Total	11 000 000

* EMPRUNT CIC DE 21 000 000 € :

- Nantissement des titres de la société PERIMMO
- Nantissement de deux contrats de capitalisation d'un montant total de 4 000 000 € à l'origine

UP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15.150.000 euros
Siège social : Château de la Pioline,
260, Rue Guillaume du Vair,
13090 AIX-EN-PROVENCE
R.C.S. d'AIX-EN-PROVENCE : B 833 636 095

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RESOLUTION RELATIVE A L'AFFECTATION DU RESULTAT

« DEUXIEME RESOLUTION

****Affectation du résultat***

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à cent quatre-vingt-deux mille deux cent cinquante euros (-182.250 €) de la manière suivante :

ORIGINE :

Résultat déficitaire de l'exercice.....-182.250 €

AFFECTATION :

Prélèvement sur les Réserves

Sur le poste « Autres Réserves ».....-182.250 €

Cette affectation aura pour effet de porter le solde du poste « Autres Réserves » à la somme de cinq millions cinq cent soixante-quatorze mille trois cent trente-six euros (5.574.336 €).

****Répartition après affectation***

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à vingt-et-un millions quarante et un mille soixante et onze euros (21.041.071 €) et celui des réserves à cinq millions huit cent quatre-vingt-onze mille soixante et onze euros (5.891.071 €).

****Rappel des dividendes distribués***

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés disposant du droit de vote. »

Certifié conforme à l'original

Le Président
Monsieur PEREZ Stéphane

